

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 13 novembre 2015

2^{ème} **Commission**
N° CP-2015-10-2-12

Service instructeur Service Prospective et Aménagement

Service consulté

**LEVÉE DE DÉCHÉANCE QUADRIENNALE ET PROROGATION DE DÉLAI DE
VALIDITÉ D'UNE SUBVENTION ATTRIBUÉE POUR FRAIS D'ÉTUDES AUX
DOCUMENTS D'URBANISME**

Résumé : Le présent rapport a pour objet de décider de la levée de déchéance quadriennale et de la prorogation du délai de validité de la subvention attribuée à la commune de BEBLENHEIM pour la révision de son Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme.

Une subvention de 2 890 € a été accordée à la commune de BEBLENHEIM par la Commission Permanente du 26 novembre 2010 (dossier PLU04410) en vue de la révision de son Plan d'Occupation des Sols et sa transformation en Plan Local d'Urbanisme (PLU).

La durée de validité de la subvention était initialement fixée à 3 ans et la notification d'attribution précisait que la subvention ferait l'objet d'un versement unique après l'approbation du PLU.

Le Conseil Municipal de BEBLENHEIM a approuvé son PLU lors de sa séance du 29 septembre 2014. Les dernières factures sont datées du 28 juillet 2015 et ont été mandatées le 1^{er} septembre 2015.

Par courrier en date du 21 septembre 2015, la Commune de BEBLENHEIM sollicite le Département pour le versement du solde de la subvention. Il apparaît ainsi que la révision du PLU a nécessité 4 ans et demi pour être menée à son terme. Compte tenu de l'évolution réglementaire intervenue entre temps avec la promulgation de la loi ALUR en mars 2014, la durée de révision du POS en PLU de la commune de BEBLENHEIM est conforme à la durée moyenne observée sur le département.

En conclusion, il est proposé de lever la déchéance quadriennale et de proroger le délai de validité de la subvention attribuée à la commune de BEBLENHEIM pour la révision de son POS en PLU jusqu'au 30 décembre 2015, afin de permettre le versement du solde de la subvention, pour un montant de 2 890€.

Ce montant sera prélevé sur le chapitre 204, fonction 71, nature 204141, programme F215 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', with a horizontal line underneath it.

Eric STRAUMANN